



Société de conservation du lac Lovering
C.P. 447, Magog, Québec,
J1X 3X7
819-868-2669
Site internet : www.laclovering.org

Magog, le 5 juillet 2011

Madame Vicki May Hamm
Mairesse de Magog
Hôtel de ville de Magog
7 rue Principale Est,
Magog, Québec, J1X 1Y4

Madame la Mairesse,

C'est avec plaisir et reconnaissance que la Société de conservation du lac Lovering a appris les détails de la décision prise par votre administration au sujet de l'avenir du site de la ferme Tryon.

Depuis un an, nous nous sommes inquiétés des rumeurs à l'effet que certains souhaitaient entreprendre des démarches pour soustraire du zonage agricole près de 104 acres à proximité du lac Lovering pour en faire un développement résidentiel. Nous étions et demeurons convaincus qu'un usage agricole dans ce secteur est plus apte à long terme à protéger le caractère rural et naturel du lac.

Nous sommes très encouragés d'apprendre que sera maintenu le zonage agricole sur ce site et aussi par votre assurance que les zones humides et le marais seront traités comme faisant partie intégrale de la zone de protection du lac.

Votre intérêt pour cette question et le soutien du personnel de la municipalité qui nous a accompagnés tout au long de nos démarches dénotent un engagement réel pour la protection de l'environnement. C'est toute la communauté du lac Lovering qui se joint à nous pour vous remercier.

Cordiales salutations

Jean-Noël Leduc
Président
Société de conservation du lac Lovering

c.c. Le Reffet du lac